

# Délibération

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | CFVU

## Séance plénière du 21 mai 2024

Délibération n°2024-19

**Objet :** [AVIS] Renouvellement de la convention relative à la mise en place d'un double diplôme de Master mention mécanique et d'un diplôme d'ingénieur d'État d'arts et métiers avec l'université de Moulay Ismaïl (ENSAM-Maroc).

**Pièce(s)-jointe(s) :** annexe

**VU** le code de l'éducation ;

**VU** l'arrêté du 21 mars 2024 accréditant l'université d'Orléans en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**VU** les statuts de l'université d'Orléans.

**Considérant ce qui suit :** Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'adopter les conditions et les modalités de l'échange d'étudiants conduisant à la délivrance de doubles diplômes.

**Après en avoir délibéré,**

**Article 1 :** La CFVU émet un avis favorable unanime sur le renouvellement de la convention relative à la mise en place d'un double diplôme de Master mention mécanique et d'un diplôme d'ingénieur d'État d'arts et métiers avec l'université de Moulay Ismaïl (ENSAM-Maroc).

**Article 2 :** la présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	20
		Membres représentés :	4
		Total :	24

Décompte des votes :	Votants :	24
Pour :		24
Contre :		–
Abstention :		–

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Fait à Orléans, le 30/05/2024

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andreadza

**Destinataires de la délibération :**

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,  
Vice-Président formation et vie universitaire,  
La direction des services généraux,  
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante  
Service juridique de l'université d'Orléans.

**Modalité de recours contre la présente délibération :**

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans - Château de la Source - 45000 Orléans.

**CONVENTION D'APPLICATION A L'ACCORD CADRE ENTRE  
ENTRE  
L'UNIVERSITÉ DE MOULAY ISMAIL (MAROC)  
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS ET  
L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS (FRANCE)**

**MISE EN PLACE D'UN DOUBLE DIPLOME**

Vu les textes en vigueur au Maroc

Vu les articles D613-1 et suivants du code de l'éducation relatifs aux grades, titres et diplômes ;

Vu les articles D123-12 et suivants du code de l'éducation relatifs à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu les articles D123-15 et suivants du code de l'éducation relatifs à la coopération internationale des établissements ;

Vu l'arrêté modifié du 25 avril 2002 relatif au diplôme de Master ;

Vu l'arrêté du **21 mars 2024** accréditant l'Université d'Orléans en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Après information de la Commission des Etudes et de la Vie Universitaire en date du **21 mai 2024**

Après approbation du Conseil d'Administration de l'Université d'Orléans en date du **... 2024**

Vu l'accord cadre de coopération du 22 juin 2020

Concernant la partie française,

Entre

L'université d'Orléans, Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel, sise Château de la Source, Avenue du Parc Floral, BP 6749 – 45067 Orléans cedex 2 – France, représentée par son Président, **Pr Éric BLOND** ci-après désignée l'Université d'Orléans, d'une part,

et

L'Université Moulay Ismail, Sise à Marjane II, B.P 98, Meknès, Maroc. Représentée par son Président, **Pr Hassane SAHBI**,

L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - Meknès

Située Marjane II, B.P. 15290 Al Mansour Meknès, Maroc  
Représentée par son Directeur, **Pr Youssef EL AMRAOUI**,

Ci-après désignée « ENSAM » d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

#### Article 1 : Objet

Cette convention de Double Diplôme Master vise à règlementer le programme de formation conduisant à l'obtention du diplôme de Master Mécanique de l'Université d'Orléans et le diplôme d'ingénieur d'État d'Arts et Métiers par l'ENSA Meknès.

L'Université d'Orléans (France) et l'Université de Moulay Ismail (Maroc) conviennent de collaborer en vue d'organiser la mise en place d'une formation spécialisée en Mécanique et Génie Civil et sanctionnée par la délivrance simultanée :

- du diplôme de Master Mécanique par l'Université d'Orléans et
- du diplôme d'ingénieur d'État d'Arts et Métiers par l'ENSA Meknès.

#### Article 2 : Durée de la formation

Les étudiants de l'ENSA Meknès retenus intégreront directement la 2<sup>ème</sup> année de Master (M2) Mécanique susmentionné qui a une durée totale de 1 an et nécessite la validation de 60 ECTS/an (30 ECTS/semestre).

#### Article 3 : Objectifs du programme

Alinéa 3.1 : Permettre aux étudiants d'acquérir les compétences et les connaissances dans les domaines de mécanique et génie civil (2 parcours).

Alinéa 3.2 : Permettre aux étudiants de bénéficier du programme et des enseignements du diplôme d'ingénieur d'État d'Arts et Métiers de l'ENSA Meknès et du Master Mécanique de l'Université d'Orléans

#### Article 4 : Organisation et Contenu de la formation

##### Alinéa 4-1 : organisation de la formation

La formation s'effectue en totalité à Orléans à l'exception de la semaine numérique qui se déroule à l'INSA de Bourges.

##### Alinéa 4-2 : langue des enseignements :

Les enseignements étant dispensés en français à l'ENSA Meknès les étudiants sélectionnés pour le M2 sont dispensés de certificat B2.

Une vigilance particulière sera apportée à la maîtrise de l'anglais. En effet, l'obtention du niveau B2 (score de 785 au TOEIC) est une condition de l'obtention du diplôme dudit Master.

## Article 5 : Admission des étudiants

La procédure de sélection est réalisée en trois étapes :

1- Sélection des élèves, par l'ENSA Meknes par ordre de mérite et en fonction des résultats des élèves incluant les deux années préparatoires et les deux années de spécialités en génie civil et en génie mécanique.

2- Envoi de la liste des meilleurs élèves et leurs dossiers à la responsable de la formation à l'UO (les 5-10 premiers élèves).

3- Etude des dossiers par deux enseignants de l'Université d'Orléans, et sélection des élèves par la commission de recrutement du Master (regroupant des enseignants de l'Université d'Orléans, l'Université de Tours et INSA CVL) selon les critères d'admission du Master Mécanique.

## Article 6 : Droits de scolarité

Les étudiants de l'ENSA Meknes autorisés à s'inscrire en Master (M2) susmentionné devront s'acquitter annuellement du paiement des droits d'inscription établis par l'Université d'Orléans. Les étudiants devront également s'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus).

## Article 7 : Mobilité des étudiants

Alinéa 7-1 : Les frais de transport, d'hébergement et d'assurances sont à la charge de l'étudiant. Dans le cadre d'une mobilité hors Europe, il pourra être présenté des demandes d'appui à des organismes appropriés.

Alinéa 7-2 : L'université d'accueil s'engage, dans la mesure du possible, à aider l'étudiant visiteur dans la recherche d'un lieu d'hébergement et à lui procurer les informations, orientations et aides conformément aux coutumes en vigueur concernant l'accueil des étudiants étrangers.

## Article 8 : Délivrance du diplôme

S'ils ont satisfait aux conditions relatives au système de contrôle des connaissances du Master Mécanique, les étudiants se voient délivrer à l'issue de leur scolarité deux diplômes :

- un diplôme français délivré par l'Université d'Orléans et qui portera le titre de « Master mention Mécanique »
- un diplôme marocain délivré par L'Université Moulay Ismail / l'ENSA Meknes et qui portera le titre de « diplôme d'ingénieur d'Etat d'Arts et Métiers »

## Article 9 : Confidentialité et propriété des résultats

Alinéa 9-1 : Le principe de confidentialité s'applique aux étudiants accueillis dans les laboratoires.

Alinéa 9-2 : Chaque université veillera à la propriété intellectuelle des résultats obtenus au cours des programmes de recherche conjoints. Ils ne peuvent donner lieu à une prise de brevets ou à une exploitation commerciale par un seul des établissements concernés sans autorisation du représentant légal de chaque université.

## Article 10 : Gestion du programme

Alinéa 10-1 :

Ali CHAABA est nommé responsable du programme pour l'ENSA Meknes.  
et

Naïma BELAYACHI est nommé responsable du programme pour l'Université d'Orléans.

Alinéa 10-2 : Tout élément non mentionné dans la présente convention est soumis aux règlements pédagogiques de chaque établissement.

## Article 11 - Durée de la collaboration

La présente convention prend effet à la date de signature des deux institutions et après validation des autorités de tutelle. Elle est conclue jusqu'à la fin de l'habilitation restant à courir pour l'Université d'Orléans et pour l'ENSA Meknes.

Chaque partie peut demander la modification ou la résiliation de la présente convention sous réserve d'un préavis de six mois.

Cet accord est rédigé en deux exemplaires originaux en version française, cette version faisant foi en France et au Maroc.

Fait en deux exemplaires,

Le

Pour l'Université d'Orléans  
Le Président  
**Éric BLOND**

La Directrice de Polytech Orléans  
**Régine WEBER**  
Coordonnées

Le

Pour l'Université Moulay Ismaïl  
Le Président  
**Ahmed MOUCHTACHI**

Le Directeur (ENSA)  
**Youssef EL AMRAOUI**  
Coordonnées

Université d'Orléans  
Avenue du Parc floral - BP 6749  
45067 Orléans Cedex 2  
France

⌚ : + 33 2 38 49 47 95

E-mail : [international@univ-orleans.fr](mailto:international@univ-orleans.fr)  
Internet : <https://www.univ-orleans.fr/fr>

Université Moulay-Ismaïl  
Marjane 2, BP: 298  
Meknes 50050  
Maroc

⌚ : +212 5 35 4-6 73 06

Email : [présidence@umi.ac.ma](mailto:présidence@umi.ac.ma)  
Internet : <http://www.umi.ac.ma>

Nom, fonction et coordonnées du coordonnateur pédagogique Nom,

Naima BELYACHI  
Maître de Conférences-HDR

① : + 33 2 38 49 25 02

E-mail :  
[naima.belayachi-belaiche@univ-orleans.fr](mailto:naima.belayachi-belaiche@univ-orleans.fr)

fonction et coordonnées du coordonnateur pédagogique

Moulay Ali Chaaba  
Professeur ENSAM- Meknès

① : +212 5 35 4-6 7160

Email : [m.chaaba@ensam-umi.ac.ma](mailto:m.chaaba@ensam-umi.ac.ma)

Nom, fonction et coordonnées du coordonnateur administratif

Hervé PERREAU  
Pôle Développement et Partenariats  
Direction des Relations Internationales

① : + 33 2 38 49 48 34

Nom, fonction et coordonnées de la coordonnatrice administrative

E-mail : [partnerships@univ-orleans.fr](mailto:partnerships@univ-orleans.fr)  
Nissma BOUZOUBA  
Responsable de la division de  
Coopération  
Internationale et Partenariat

① : +212 679 952 083

E-mail : [n.bouzoubaa@umi.ac.ma](mailto:n.bouzoubaa@umi.ac.ma)

## ANNEXE

### Cartes pédagogiques UO – ENSAM

<b>Master Mécanique (MECA)</b>	<b>Heures</b>	<b>ECTS</b>
	<b>480</b>	<b>60</b>

<b>1<sup>ère</sup> année MECA - Semestre 1</b>			<b>243</b>	<b>30</b>
Parcours Innovations en Conception et Matériaux (ICM)				
<b>1ME01</b>	Outils de l'ingénieur et projet personnel et professionnel	VANNIER V.	<b>32,5</b>	<b>5</b>
<b>1ME02</b>	English and science	DUBOIS S.	<b>40,0</b>	<b>5</b>
<b>1ME04</b>	Comportement mécanique des matériaux et des structures	BEURUAY E.	<b>50,0</b>	<b>6</b>
<b>1ME05</b>	Simulation numérique	SAYET T.	<b>70,0</b>	<b>8</b>
<b>1ME06</b>	Technologie et CAO	AUFRERE J.-M.	<b>50,0</b>	<b>6</b>
Parcours Génie Civil (GC)				
<b>1ME07</b>	Outils de l'ingénieur et projet personnel et professionnel	VANNIER V.	<b>32,5</b>	<b>5</b>
<b>1ME08</b>	English and science	DUBOIS S.	<b>40,0</b>	<b>5</b>
<b>1ME09</b>	Méthodes numériques	DO. D.P.	<b>42,5</b>	<b>5</b>
<b>1ME10</b>	Mécanique des sols	HOXHA D.	<b>50,0</b>	<b>6</b>
<b>1ME11</b>	Bétons et béton armé	BRUNETAUD X.	<b>77,5</b>	<b>9</b>

<b>1<sup>ère</sup> année MECA - Semestre 2</b>			<b>238</b>	<b>30</b>
Parcours Innovations en Conception et Matériaux (ICM)				
<b>2ME01</b>	Business English	BEN CHAABANE I.	<b>40,0</b>	<b>5</b>
<b>2ME02</b>	Gestion des ressources humaines	RAMETTE R.	<b>27,5</b>	<b>5</b>
<b>2ME03</b>	Méthode de caractérisation des matériaux et plans d'expériences	GILLIBERT J.	<b>70,0</b>	<b>8</b>
<b>2ME04</b>	Modélisation, dimensionnement et optimisation des mécanismes	GILLIBERT J.	<b>50,0</b>	<b>6</b>
<b>2ME05</b>	Rupture des pièces de structure et matériaux composites	GASSER A.	<b>50,0</b>	<b>6</b>
Parcours Génie Civil (GC)				
<b>2ME06</b>	Business English	BEN CHAABANE I.	<b>40,0</b>	<b>5</b>
<b>2ME07</b>	Gestion des ressources humaines	RAMETTE R.	<b>27,5</b>	<b>5</b>
<b>2ME08</b>	Dimensionnement des structures	BELAYACHI N.	<b>90,0</b>	<b>12</b>
<b>2ME09</b>	Chantiers de BTP	JOSSERAND L.	<b>67,5</b>	<b>8</b>

<b>Master Mécanique (MECA)</b>	<b>Heures</b>	<b>ECTS</b>
	<b>419</b>	<b>60</b>

<b>2<sup>ème</sup> année MECA - Semestre 3</b>			<b>313</b>	<b>30</b>
<b>3ME01</b>	Projet - Phase 1	BELAYACHI N.	<b>100,0</b>	<b>6</b>
<b>3ME02</b>	Séminaires de recherche-Simulation numérique Avancée	BELAYACHI N.	<b>70,0</b>	<b>8</b>
<b>3ME03</b>	Projet Bibliographique	BELAYACHI N.	<b>10,0</b>	<b>2</b>
Parcours Innovations en Conception et Matériaux (ICM)				
<b>3ME04</b>	Intercultural communication	MOREAU-WINSWORTH C.	<b>22,5</b>	<b>2</b>
<b>3ME05</b>	Mécanique non linéaire	GASSER A.	<b>70,0</b>	<b>8</b>
<b>3ME06</b>	Couplages multiphysiques	SAYET T.	<b>40,0</b>	<b>4</b>
Parcours Génie Civil (GC)				
<b>3ME07</b>	Intercultural communication	MOREAU-WINSWORTH C.	<b>22,5</b>	<b>2</b>
<b>3ME08</b>	Ouvrages sous sollicitations dynamiques et environnementales	HOXHA D.	<b>70,0</b>	<b>8</b>
<b>3ME09</b>	Thermique et aéraulique des bâtiments	REKIK A.	<b>40,0</b>	<b>4</b>

<b>2<sup>ème</sup> année MECA - Semestre 4</b>			<b>106</b>	<b>30</b>
<b>4ME01</b>	Projet - Phase 2	BELAYACHI N.	<b>70,0</b>	<b>3</b>
<b>4ME02</b>	Expérience Professionnelle	BELAYACHI N.	<b>0,0</b>	
Parcours Innovations en Conception et Matériaux (ICM)				
<b>4ME03</b>	Management opérationnel	KRAUSE J.-F.	<b>36,25</b>	<b>2</b>
Parcours Génie Civil (GC)				
<b>4ME04</b>	Management opérationnel	KRAUSE J.-F.	<b>36,25</b>	<b>2</b>